

Feuillets Mensuels de la Société Nantaise de Préhistoire

Siège social : Muséum d'Histoire Naturelle, 12 rue Voltaire,
44000 NANTES - C.C.P. 2364-59 E

35e année

MAI 1990

n° 294

=====

La réunion mensuelle sera remplacée par une sortie
familiale, qui se déroulera dans le PAYS DE RETZ :

DIMANCHE 20 MAI 1990.

=====

Le rassemblement aura lieu à Nantes, Place de la Petite
Hollande, à 8 heures.

Le déplacement s'effectuera en voitures particulières ;
nous remercions ceux d'entre vous qui pourront mettre les
places disponibles à la disposition des membres n'ayant pas
de moyen de locomotion.

Chacun voudra bien se munir d'un pique-nique, et s'équiper
en tenue de campagne - bottes recommandées - , un certain
nombre de visites de mégalithes étant au programme de la jour-
née...

Il est rappelé que la Société Nantaise de Préhistoire
décline toute responsabilité pour les accidents dont pourraient
être victimes les participants au cours de la sortie

PROPOSITIONS RELATIVES AU TUMULUS ER GRAH
ET AU GRAND MENHIR BRISE DE LOCMARIAQUER
(MORBIHAN)

=====

- I - Le tumulus ER GRAH, dans sa phase secondaire a-t-il constitué une chaussée destinée à l'érection du GRAND MENHIR ?
- II - La section et l'abandon du GRAND MENHIR Maudit sont-ils des conséquences de l'échec de l'érection ?
- III - Les "CROSSES" vénérées ont-elles trouvé explication ?
- IV - Les propositions posent problèmes quant à la datation du site ?

I - La chaussée destinée à l'érection du GRAND MENHIR :

Charles-Tanguy LE ROUX, Damien LEROY et col. ont montré, qu'initialement, le coffre du tumulus ER GRAH se trouvait dans un cairn d'environ 20 m de large sur 40 m de long, et son évolution.

Nous avons été amenés à justifier :

1. Sa surprenante extension à plus de 170 m vers le Sud ;
2. L'élargissement à presque doubler dans sa partie Sud ;
3. Le doublement, puis le triplement des parements latéraux vers le Sud ;
4. Le GRAND MENHIR se trouvant au Sud du Tumulus ;
5. La glaise amassée entre ces parements bilatéraux ;
6. La quantité d'éboulis faible semblant provenir d'un écrêtement primitif, surplombant la dalle du coffre ;

en faisant les propositions suivantes :

.../...

Sur le sol primitif, déclive vers le Sud, il y a eu, en utilisant le cairn primitif, édification d'une chaussée peu ou non inclinée sur l'horizontale, passant au dessus du coffre, dans le but d'ériger par basculement un gigantesque menhir ;

Ces propositions nous paraissent justifiées :

- Tant par la structure d'une telle chaussée : le doublement de sa base vers le Sud, accompagné du triplement des parements latéraux, assurant ainsi sa stabilité dans la partie dominant le sol déclive ; également aussi par l'apport de glaise qui a la propriété d'une très forte tenue en sèchant (voir plus loin) et de se ramollir en devenant glissante par déversement d'eau (voir plus loin),
- Que par la position du Menhir, en contre-bas relatif, plutôt qu'en situation dominante qui eut mieux correspondu à sa grandeur exceptionnelle ; ce qui ne trouve de justification que dans la nécessité mécanique de son érection par basculement à partir de la chaussée surplombant le sol primitif déclive.

==

Cette chaussée, vraisemblablement horizontale, pouvait, d'un point situé à 6-7 m, à la verticale de l'implantation projetée du Menhir, passer à 1-2 m au dessus de la dalle du coffre et retrouver le sol primitif en un point qui permettrait d'évaluer la longueur de cette chaussée qui n'était que le prolongement de la chaussée de transport du menhir.

==

II - Le menhir exceptionnel n'a pu être érigé :

Parvenu en fin de trajet, le Menhir a été ripé sur son plancher de rondins (voir plus loin) jusqu'à l'orientation actuelle comme l'obligerait l'excroissance latérale, à droite de la section en trapèze arrondi. Seule l'érosion de la chaussée a pu modifier l'inclinaison du segment basilaire (N° zéro).

.../...

Des erreurs ont été commises en raison de la dimension et du poids inhabituels, exceptionnels (20m - 350 t) ; erreurs portant :

- soit sur l'évaluation du surplomb de la zone de basculement dans la fosse,
- soit sur la résistance de cette zone de basculement qui s'effondra sous la pression excessive exercée par une "face" plus épaisse, moins plate que pour certaines stèles,
- soit le cumul de ces deux raisons.
- Mais encore qu'une longue et abondante pluie ait pu rendre la glaise molle et glissante.

==

Le menhir ainsi incliné, dans ces conditions, ne pouvait plus être érigé ; mais il ne s'est pas rompu.

Voici des considérations qui le confirment :

Il est essentiel de rappeler la géniale découverte de Jean L'HELGOUAC'H :

Traces de coins ayant déterminé la fracture de ce granit (à gros grains),

c'est-à-dire la fracture VOLONTAIRE en un fragment basilaire (n° zéro) et en un fragment n° 1, qui fournira les fragments N° 2 et 3 (Certains disent un de plus).

EN EFFET, S'IL AVAIT ETE ERIGE

Les fouilles montreront, peut-être, des objets brisés dans le fond de fosse prévue pour recevoir la base du Menhir ;

1. Ou bien le menhir érigé a été, ensuite, sectionné ("debout").
On notera que pour la cérémonie de destruction, l'abat-

.../...

tage, en premier, du Menhir eut été plus spectaculaire.

- L'énergie importante libérée par la chute du segment supérieur (1) eut déterminé une tranchée s'opposant à tout déplacement et dans laquelle seraient restés alignés, sinon jointifs, les morceaux 1, 2, 3.

Or ils ne sont pas alignés.

- Bien que le "plan de fracture" soit biseauté et ait pu constituer une "sorte de charnière instantanée", orientant la chute du segment supérieur et repoussant la partie basilaire en sens opposé ; cela n'explique pas les 7 mètres (au minimum) les séparant.
- Peut-on imaginer que la partie basilaire ait été abattue APRES le fragment n° 1 ; la distance des 7 m entre la "face" et le pied du Menhir ne s'explique pas.
- Peut-on imaginer, qu'après s'être abattue, la partie basilaire ait ROULE, s'écartant de la face 1, jusqu'aux 7 m ?
NON, en raison de la déclivité du sol qui eut plutôt déterminé une tendance vers le rapprochement.

==

2. Ou bien le Menhir érigé a été d'abord abattu (puis sectionné)

Cette section serait intervenue "au cours d'une sorte de révolution religieuse" ; c'est-à-dire qu'il se serait écoulé bien du temps entre l'érection et l'abattage et que le Menhir aurait, dès lors, été dégagé par la suppression du talus d'érection.

La déclivité, naturelle, du sol eut été insuffisante pour faire rouler le segment n° 1 dans sa position actuelle. De plus, l'excroissance sur la section trapézoïdale n'eut pas été, dans ces conditions, un facteur favorisant un tel déplacement ; et sur un sol quasiment "plan", la forme tronconique générale n'était pas favorisante pour aller vers la situation actuelle :

Cette orientation ne s'expliquerait pas.

==

/ /

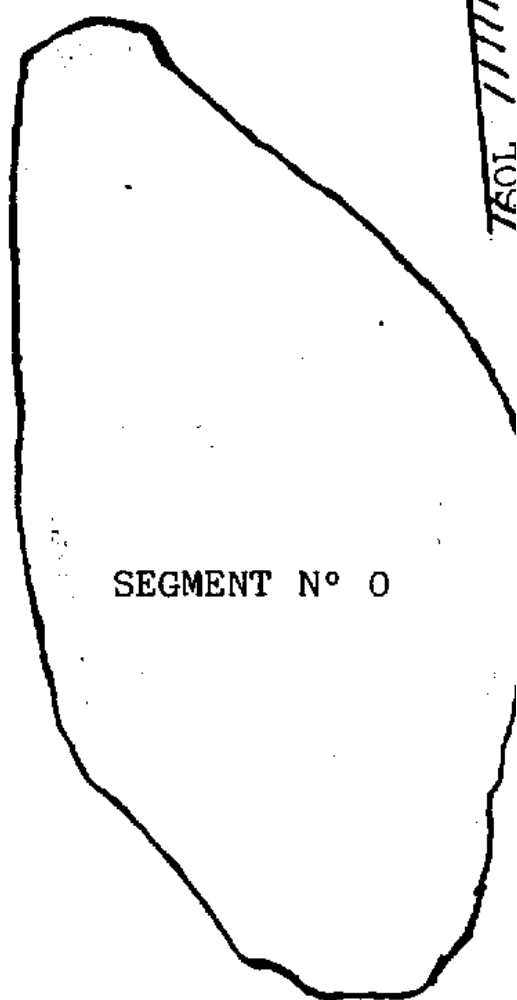
RESTE ALORS LE CAS DU MENHIR,
ACCIDENTELLEMENT INCLINE ET
NON RELEVABLE

=====

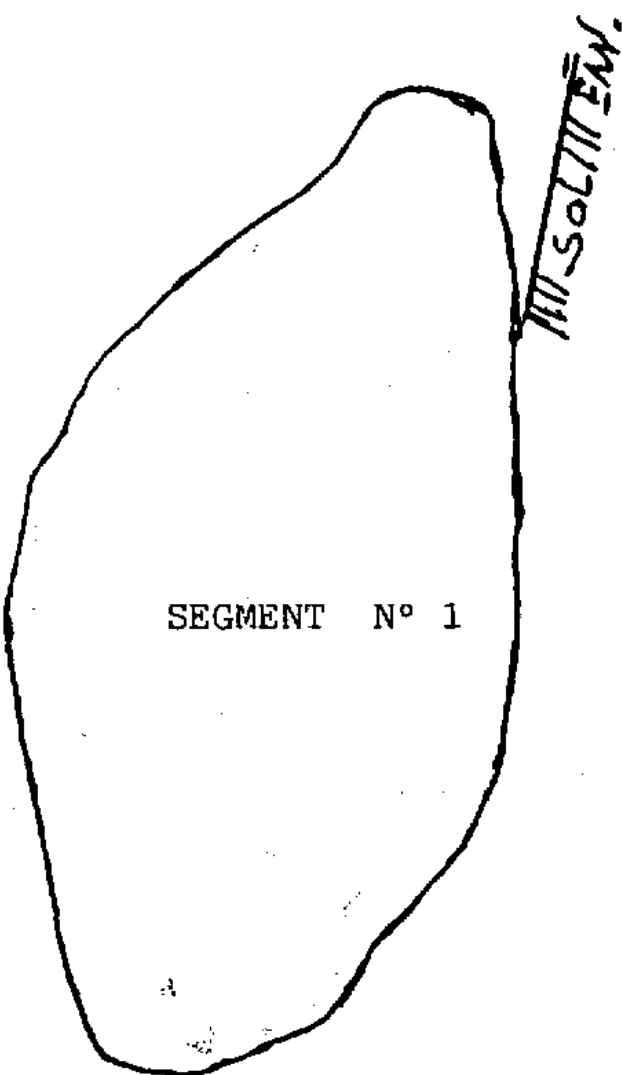
Il repose, par 9 m environ sur le talus dont la présence va être DETERMINANTE (c'est-à-dire que peu de temps sépare l'échec de l'érection et la fracture volontaire), la partie "supérieure" du Menhir (11 m environ) dépassant. La fracture volontaire intervient alors, brutale, sur ce granit à GROS GRAIN (de cohésion médiocre).

L'inclinaison du Talus, recevant ces 11 mètres (n° 1) environ, détermine alors une composante qui tend à repousser vers la situation actuelle, cependant qu'un mouvement de rotation sur elle-même est déterminé par l'extrémité, le plus dense, proche de la fracture ;

Le segment n° 1 soumis à cette double rotation (d'un nombre impair de demi-tour. Le périmètre de la section = 10,3 m) dévale la pente. Ce mouvement sera amorti, en fin de course, par la forme trapézoïdale de la section pourvue de l'excroissance à droite qui déterminera un léger retour en arrière et s'immobilisera dans la position actuelle ; l'onde de choc résultante de cette chute orientée, déterminera l'actuelle fragmentation (de ce granit médiocrement cohérent), SANS CREATION DE TRANCHEE : les fragments ne seront pas alignés.



Nous sommes prêts à contribuer à l'expérimentation sur MAQUETTE au 1/10e (avec correction des masses)



Dessin approximatif de la fracture de la partie basilaire, qui effectue donc un nombre impair de demi-tour.

La superposition nécessite le rabattement autour de la pliure des pages.

LE MENHIR MAUDIT : Ainsi, le menhir, accidentellement non redressable, a été volontairement sectionné.

Nous risquons d'écrire : "sans attendre".

Ce qui signifie persistance su Talus (voir plus haut).

Le transport et le projet d'érection d'un menhir aussi exceptionnel avaient mis à contribution, pendant une durée importante, une "MULTITUDE" puissamment motivée ; l'échec ne pouvait être accepté, d'où la section vengeresse, libératrice du maléfice.

.../...

Et voilà qu'en plus, lors de cette cérémonie de section, le Menhir par le "coup de fouet" que constitue la chute du fragment libéré, va causer des victimes parmi la "multitude assemblée"...

DES LORS, JAMAIS LES FRAGMENTS NE SERONT UTILISES.

==

III - LE DEPLACEMENT DU MENHIR :

Fournirait-il l'explication des "Crosses" vénérées ?

Nous proposons : Le mode de déplacement est fondé sur l'usage de RONDINS et de petits LEVIERS COURBES, sur une chaussée appropriée, pour que ces rondins puissent résister à l'énorme charge (350 t).

Compte tenu de la forme trapézoïdale arrondie de la section (en négligeant l'excroissance de droite, non gênante pour le transport, cependant qu'une hypothétique à gauche l'ayant été, a été éliminée par l'épanelage bien visible) ; la chaussée, de glaise durcie, aisément réparable, était INCURVEE en creux); ces rondins (une quarantaine) suffisamment souples, épousaient les deux courbures.

Ces rondins devaient aussi résister à la torsion exercée par les petits leviers courbes appuyés et engagés sous eux. Chaque manipulateur de deux leviers enjambait le rondi. Le nombre possible de 1280 manipulateurs nous paraît excessif et peut être réduit.

Par des calculs, TRES APPROXIMATIFS (qui sont disponibles), dépendant essentiellement de la résistance à l'écrasement et du coefficient de frottement de roulement de la glaise durcie, nous avons établi (sous réserve de vérification de tenue de la glaise) que non seulement c'était ainsi réalisable, mais aisé.

==

.../...



Ces petits leviers COURBES, qui permettaient de déplacer des masses énormes en multipliant, MYSTERIEUSEMENT, la force de l'Homme devaient être l'objet d'un "culte" admiratif.

Ces petits leviers COURBES ne seraient-ils pas les "CROSSES" dont le nombre "Beaucoup" aurait été l'expression de la puissance du Groupe (Voir, par exemple, la très artistique représentation sur la stèle au fond de la Table des Marchand).

==

IV. Les problèmes posés quant à la datation.

La rédaction de ce titre n'interviendra que dans plusieurs mois : mais on voit déjà clairement les problèmes posés.

CORRARD.

EXPOSITION : PREHISTOIRE EN PAYS D'ANCENIS

Organisée par l'Association de Recherche sur le Pays d'Ancenis, cette exposition se tiendra du 7 au 10 Juin 1990. La région d'Ancenis a livré de nombreux vestiges préhistoriques : site de St-Géréon, Dolmen de la Pierre couvretière, hache pòlie emmanchée trouvée en Loire par Monsieur A. BERNARD, tessons campaniformes, hache bipenne...

Nous prévoyons une visite le Dimanche 10 Juin.
Une date à noter sur votre agenda !

Nouveau Membre :

A la séance du 29 avril, a été admis :

Monsieur AMROUCHE Rachid
29, avenue de l'Ombrie
44300 NANTES

présenté par MM. LESAGE et LE CADRE.

BIBLIOTHEQUE : Une permanence sera assurée par M. TATIBOUET, au local de la rue des Marins, le samedi 26 mai 1990, de 15 à 17 heures.

Parmi les dernières acquisitions, signalons les ouvrages suivants :

G. GOURAUD - La Préhistoire du Bassin de Grand-Lieu
Coll. - Les Hauts-lieux de la Préhistoire en France

Le Temps de la Préhistoire - Tomes I et II

Dictionnaire préhistorique de Loire-Atlantique (Reliure
des articles parus dans la S.N.P. - Don M. POUZET)

Bulletins S.P.F. ; S.S.N.O.F. ; tirés à part ...